

Association Utilisateurs Solution Laboratoire

Adhésion à l'association « Club Solution »

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné M. / Mme :

Société :

Coordonnées :

.....

Coordonnées de facturation si différente :

.....

Mail :

Téléphone / fax :

est en possession ou utilise le progiciel Solution Laboratoire et demande à adhérer à l'association « Club Solution » dont le siège social se trouve au Parc des Algorithmes - Bâtiment Pythagore - Limséo - 91190 SAINT-AUBIN (Essonne).

Je ne souhaite pas adhérer à l'association « Club Solution » en raison de :

.....

.....

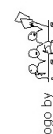
Montant de l'adhésion :

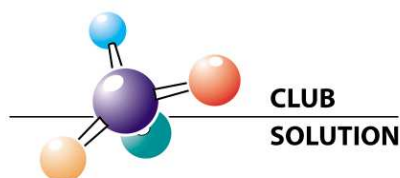
Veillez trouver ci-joint le règlement de la cotisation annuelle de 100 €.

La première année, la cotisation au Club Solution est offerte par la société Limséo aux **nouveaux clients** de Solution Laboratoire.

Cette demande d'adhésion est à transmettre au trésorier du Club Solution par mail à tresorier@clubsolution.fr

CLUB SOLUTION
Parc des Algorithmes - Bâtiment Pythagore - 91190 SAINT-AUBIN (Essonne)
<http://www.clubsolution.fr>
N° SIREN 512 414 376
SIRET Siège 512 414 376 00016
Association de type loi 1901 - N°0784014000
1 / 2





Association Utilisateurs Solution Laboratoire

Adhésion à l'association « Club Solution »

L'adhésion vous permet:

- d'échanger votre expérience avec l'ensemble des adhérents et d'obtenir des réponses à la majorité de vos demandes
- d'être soutenu dans vos démarches par l'association
- d'accéder aux rubriques protégées du site internet
- d'être informé prioritairement des dernières nouveautés de l'association, du progiciel Solution Laboratoire et de l'éditeur LIMSEO
- de participer à toutes les réunions (Conseils d'Administration du Club Solution, tables rondes et l'Assemblée Générale annuelle)
- d'être destinataire de tous les comptes-rendus de l'association
- d'être acteur au sein de l'association
- d'avoir le droit de vote pour certaines décisions

Note d'information :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur depuis le site internet www.clubsolution.fr ou auprès du secrétariat de l'association. Dans le cas contraire, je coche cette case .

A Saint-Aubin, le 04/01/2017
Le Président